

allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIÈRE

2 Place Magenta, 06000 NICE

contact@allureschool.fr

04 83 43 76 78

Directrice : Corinne DJIAN EL MALEK

Tel 06 76 51 29 32

Accessibilité :

Notre organisme adapte ses formations aux besoins des apprenants. Les formations peuvent être suivies à distance et des aménagements sont possibles (volume sonore, modalités).

Nos intervenants sont sensibilisés au handicap.

Pour toute demande spécifique, merci de nous contacter.

Délai d'accès :

En fonction des disponibilités de l'organisme.

Modalités d'accès :

Prise de contact par email.

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93061116506 auprès du préfet de la région PACA

SARL ALLURE

2 PLACE MAGENTA, 06000 NICE

Directrice : Corinne DJIAN EL MALEK

Tel 06 76 51 29 32

Programme de formation

Conforme à La circulaire DGEFP n° 2006/35 du 14 novembre 2006

LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'IMMOBILIER DECENCE DU LOGEMENT

Public visé :

Conformément au décret du 19 juin 2015, qui a modifié l'article 80 de la loi HOGUET

Et au décret n° 2016-173 du 18 février 2016

Le titulaire de la carte professionnelle d'agent immobilier et l'ensemble des collaborateurs (négociateur vente – gestionnaire locatif -agents commerciaux) ;

PRE-REQUIS

Connaissance des règles relatives à la vente immobilière ET a la location

Objectifs :

Maitriser les nouvelles réglementations en matière de décence du logement

Les nouvelles réglementations sur le développement durable

Les aides en matière de rénovation

Le dispositif DENORMADIE- JEANBRUN

Durée : 7 heures

PROGRAMME DETAILLE ET SEQUENCE

Rappels

LE MATIN – 9 H – 12 H ===3 HEURES

DEFINITION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

LA NOTION DE PRECARITE ENERGETIQUE

CRITERE DE DECENCE –

ANALYSE DU DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

LES ECHEANCES POUR LES INTERDICTIONS A LA LOCATION

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : : 93061116506 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur

SARL ALLURE

2 PLACE MAGENTA, 06000 NICE

Directrice : **Corinne DJIAN EL MALEK**

Tel 06 76 51 29 32

APRES MIDI – 13H30– 17 H 30 = 4 HEURES

LES PASSOIRES ENERGETIQUES

LES AIDES A LA RENOVATION

LE PRÊT A TAUX ZERO

LE PRÊT AVANCE A LA MUTATION

LES NOUVELLES NORMES DE CONSTRUCTION RE 2020

LA DEFISCALISATION DENORMANDIE -JEANBRUN

METHODOLOGIE

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Analyse et utilisation des IMPRIMES - et des annexes
- Jurisprudences récentes et exemples concrets – cas pratiques –

Évaluations orales des participants

Vérification du respect des obligations légales

- Les modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats
- Signatures des feuilles de présence
- Évaluation de la formation au moyen de la feuille d'évaluation et notation
- Signatures des attestations de formation

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : : 93061116506 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur